



## POINT DE PRESSE DU MINISTRE DE LA SANTÉ

Mesdames et messieurs,

L'objectif de la présente rencontre est de faire un point de la situation de la pandémie de la COVID-19 dans notre pays.

Vous le savez tous, cette pandémie continue de faire des ravages dans le monde. De même, elle est toujours présente au Bénin et ses effets sont visibles.

En effet, des cas positifs continuent d'être enregistrés sur tout le territoire national et, dans les centres de traitement des épidémies, nous continuons d'accueillir des patients souffrant des formes graves de la maladie.

A la date du 21 juillet 2021, nous avons enregistré 8327 cas positifs dont 8126 guéris et 108 décès. Ces chiffres montrent que, grâce aux efforts conjugués de tous, le taux de transmission est globalement maîtrisé dans notre pays. On observe cependant une augmentation critique du nombre de nouveaux cas et des cas graves ces dernières semaines. Cela pourrait être en rapport avec le relâchement observé dans le respect des mesures barrières.

Cette situation est d'autant préoccupante que l'on observe au niveau continental et sous régional une nouvelle flambée liée, entre autres, à la circulation de nouveaux variants réputés plus contagieux, notamment la variante DELTA.

Ces variants, selon les données de l'OMS, semblent être à l'origine d'une augmentation moyenne de plus de 40% du nombre de nouveaux cas et du doublement voire du triplement du nombre de décès par rapport aux vagues précédentes.

Ces signaux doivent nous amener à nous tenir plus que jamais en alerte et surtout, à nous imposer le maintien du respect strict des gestes barrières à savoir le port systématique de masque en tous lieux, le lavage systématique des mains et le respect de la distance de sécurité sanitaire. Il n'est donc pas question de baisser la garde. *MVS*



C'est pourquoi le Gouvernement ne ménage aucun effort pour protéger les populations. Ainsi, en plus des nombreux efforts consentis pour prendre en charge tous les cas détectés, nous avons depuis le 31 mars 2021, avec l'appui de l'ensemble de nos partenaires, lancé la campagne de vaccination pour les populations cibles au sein de l'ex cordon sanitaire. Le dispositif de vaccination a été élargi par la suite aux sujets adultes de 18 ans et plus, et ce, dans toutes les communes du Bénin.

S'il est vrai qu'au début, la vaccination a marqué un peu le pas, les tendances de ces derniers jours, nous confortent quant à l'adhésion sans cesse croissante des populations à cette campagne. C'est le lieu pour moi de confirmer qu'en plus des gestes barrières, la vaccination est la seule alternative sérieuse pour sortir durablement de cette crise.

Aussi voudrais-je à nouveau, profitant de ce contexte épidémiologique particulier, exhorter toutes les personnes adultes de 18 ans et plus à se rendre massivement sur les sites de vaccination dédiés au niveau des différentes communes, pour se faire vacciner. Car la vaccination protège contre les formes graves de la maladie.

Par ailleurs, les constats faits attestent que parmi les derniers décès enregistrés, aucun n'était vacciné. Il en est de même de tous les cas graves qui sont actuellement enregistrés dans nos centres de prise en charge.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais aussi faire observer que cette période des grandes vacances est souvent propice à l'organisation de manifestations à grand rassemblement. C'est la raison pour laquelle, afin de prévenir des contaminations de masse, elles font l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement. A cet effet, il est fortement demandé aux organisateurs de ces manifestations, de passer des messages de sensibilisation sur la vaccination et le respect des mesures barrières.

En tout état de cause, en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique, l'accès aux dites manifestations pourrait être bientôt subordonnée à l'effectivité de la vaccination de chaque participant. 

A cet effet je voudrais vous rassurer que nous travaillons non seulement pour accroître notre rythme d'approvisionnement, mais aussi pour diversifier les types de vaccins afin d'offrir toujours plus de choix aux populations.

Je voudrais, par ailleurs, rassurer l'opinion de ce que tous les vaccins mis à disposition par le Gouvernement sont sûrs, efficaces et que les mesures sont également prises pour la traçabilité de la vaccination.

Je voudrais, en outre, rappeler que la vaccination demeure gratuite au Bénin.

Allons donc nous faire vacciner contre la COVID-19 et respectons les gestes barrières car ce sont là les seuls moyens sûrs pour nous protéger et protéger les autres !

Enfin, je m'en voudrais de ne pas insister une fois encore sur la nécessité de se rendre immédiatement dans une structure sanitaire pour se faire dépister et soigner en cas de signe évocateurs de COVID-19.

Je vous remercie.

Cotonou, le 22 juillet 2021



*Belle*  
**Benjamin I. B. HOUNKPATIN**  
Ministre de la Santé